

## Subventions culturelles

### Subventions périodiques annuelles

La nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) classe les institutions en différentes catégories. Bien que cette catégorisation ne doive devenir effective qu'en 2016 et qu'elle soit encore sujette à discussion, elle est déjà appliquée dans le tableau des institutions soutenues en 2013 (en italique, les modifications par rapport à 2012) :

<b>Institutions</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Institutions romandes</b>		
<i>Prix Bibliomedia, Lausanne</i>	0	250
<i>AROLE - Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse</i>	0	1'000
<i>ARTOS - Association Romande Technique Organisation Spectacle</i>	0	2'000
<i>FCMA - Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles</i>	0	3'000
<i>CORODIS - Commission romande de distribution des spectacles</i>	0	8'000
<i>Association Label+ Théâtre romand</i>	0	10'000
<i>Association des Lanternes magiques du Jura bernois</i>	0	13'000
<b>Institutions cantonalisées</b>		
<i>Atelier de Bruxelles</i>	24'000	6'000
<i>Prix CJB</i>	25'746	0
<i>Espace noir, Saint-Imier</i>	15'000	15'000
<i>Fondation Abbatiale de Bellelay</i>	79'000	79'000
<i>Mémoires d'Ici, Saint-Imier</i>	408'550	404'505
<b>Institutions interjurassiennes</b>		
<i>Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens</i>	1'000	1'000
<i>Union des chanteurs jurassiens</i>	1'350	1'350
<i>Association La Nef, Le Noirmont</i>	3'000	0
<i>Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts</i>	7'500	7'500
<i>Espace Les Halles, Porrentruy</i>	10'000	10'000
<i>Association interjurassienne des centres culturels (AICC)</i>	15'000	0
<i>Société Jurassienne d'Emulation</i>	16'000	16'000
<i>Fédération jurassienne de musique (y.c. formation des jeunes)</i>	18'000	18'000
<i>CEJARE - Centre jurassien d'archives et de recherches économiques</i>	30'000	30'000
<i>Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont</i>	54'500	54'500
<i>Atelier de gravure, Moutier</i>	60'000	60'000
<i>Coordination jeune public</i>	77'000	60'000
<i>Musée jurassien des Arts, Moutier</i>	100'000	100'000
<i>Université populaire (Bibliobus)</i>	114'800	119'000
<b>Institutions régionales</b>		
<i>Musée de La Neuveville</i>	12'000	12'000
<i>Musée du Tour automatique et d'histoire, Moutier</i>	14'400	12'000
<i>Musée de Saint-Imier</i>	22'000	22'000
<i>Bibliothèque régionale de Tavannes</i>	33'000	32'500
<i>Bibliothèque régionale de La Neuveville</i>	34'000	32'600
<i>Bibliothèque régionale de Saint-Imier</i>	36'000	35'700
<i>Bibliothèque régionale de Moutier</i>	43'000	37'800

Revue Intervalles, Prêles	60'000	60'000
Café-Théâtre de la Tour de Rive, La Neuveville	18'000	18'000
<i>Centre culturel Le Royal, Tavannes</i>	<i>55'000</i>	<i>30'000</i>
Centre culturel de la Prévôté, Moutier	77'000	77'000
Centre de Culture et de Loisirs, Saint-Imier	77'500	77'500
<i>Mesures spéciales centres culturels régionaux</i>	<i>42'776<sup>1</sup></i>	<i>64'271</i>
<b>Institutions locales et sous-régionales</b>		
<i>Le Toit des saltimbanques, Courtelary</i>	<i>2'000</i>	<i>0</i>
Arts, Culture et Loisirs (ACL) Sonceboz-Corgémont	4'200	4'200
Théâtre de l'Atelier, Reconvilier	5'000	5'000
Fondation Ankli pour le Martinet, Corcelles	5'000	5'000
Fondation du Banneret Wisard, Grandval	5'000	5'000
Société des amis du théâtre (SAT) La Neuveville	6'000	6'000
Centre d'animation La Neuveville	14'000	14'000
<b>Soutien par projets</b>		
<i>Regio'BD (Tramlabulle)</i>	<i>8'000</i>	<i>6'000</i>
Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur FJBSTA	10'500	10'500
	<b>1'644'822</b>	<b>1'586'176</b>

Les institutions romandes fournissent des prestations aux sept cantons membres de la Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC). Leur financement dépend en principe du poids relatif de la population francophone de chaque canton par rapport à la population totale. Il n'est plus prélevé sur l'enveloppe du CJB depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, selon une nouvelle répartition décidée dans le cadre de la révision de la LEAC. L'association des lanternes magiques est intégrée à cette catégorie étant donné que son financement est assuré dans le cadre d'un accord au niveau suisse.

Les institutions cantonalisées sont des institutions dont le financement est exclusivement à charge du CJB. Des participations d'autres collectivités, en particulier communales, sont possibles. C'est notamment le cas pour Mémoires d'Ici et Espace Noir, également financées par la commune de Saint-Imier.

Les institutions interjurassiennes sont financées par les cantons de Berne et du Jura. D'autres collectivités participent également au financement de certaines d'entre elles, notamment les communes municipales ou bourgeoises où elles se trouvent.

Les institutions régionales sont celles qui figurent sur la liste que le CJB entend intégrer à l'ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles, permettant ainsi la participation des communes de la région Jura bernois-Bienne. Ces institutions bénéficieront d'un contrat de prestations une fois que leur régionalisation aura été décidée formellement.

Les institutions locales ou sous-régionales ne sont plus de la compétence du canton selon la LEAC. Elles ne figureront plus dans la liste dès la mise en œuvre de la LEAC, normalement prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour la région Jura bernois-Bienne-Seeland.

Deux associations (Regio'BD et FJBSTA) quittent la liste des institutions périodiques et sont soutenues en tant que projets avec la nouvelle catégorisation de la LEAC. Elles sont indiquées dans le tableau à titre d'information.

<sup>1</sup> Les montants des mesures spéciales par institution sont les suivants : CCL 19'158, CCP 10'650, Royal 10'263, Tour de Rive 2'705.

### Subventions uniques aux projets

Jusqu'à fin 2012, le CJB disposait de deux fonds pour le soutien à des projets : budget pour l'encouragement des activités culturelles (montant fixé dans le cadre de la planification financière) et Fonds pour les actions culturelles ou FAC (montant variable dépendant du bénéfice annuel de Swisslos et de la part du canton de Berne à ce bénéfice). La LEAC révisée a fusionné les sources de financement dans un Fonds d'encouragement des activités culturelles (FEAC)

	2013	2012
Source de financement des projets	FEAC	Budget + FAC
Solde à la fin de l'année précédente (a)	85'969.40	0 (budget) -14'063.60 (FAC)
Alimentation annuelle (b)	250'000.00 (budget) + 300'900.00 (loteries) = 550'900.00	250'000.00 (budget) + 280'900.00 (loteries) = 530'900.00
Correction (c) <sup>2</sup>	+ 6'759.00	
Montant à disposition pour le soutien des projets (a+b+c)	643'628.40	516'836.40
Montant octroyés (d)	589'810.75	430'867.00
Solde à disposition reporté sur l'année suivante (a+b+c-d)	53'817.65	85'969.40

#### *BILAN GLOBAL DE L'ENCOURAGEMENT DES PROJETS*

En 2013, le CJB verse aux institutions culturelles des subventions pour un montant total de **1'644'822** francs, soit une hausse de 58'646 francs par rapport à 2012 (+ 3.7%), un peu plus élevée par rapport à celle de l'année précédente (+2.3%). Il octroie un montant total de 589'810.75 pour le soutien à des projets uniques.

Pour ce qui concerne les subventions périodiques, deux éléments conjoncturels sont à relever : le fait qu'il s'est agi d'une année de remise du prix du CJB et d'octroi d'une bourse à Bruxelles (+ 43'746 francs) est presque annulé par le fait que les institutions romandes ne sont plus à charge du CJB depuis l'entrée en vigueur de la LEAC révisée (- 37'250). Cela signifie que la hausse des subventions est quasiment exclusivement consacrée à de nouvelles dépenses périodiques, que ce soit des adaptations automatiques (Mémoires d'Ici, bibliothèques, Musée du Tour automatique), des décisions de hausses de la subvention (Royal, Coordination jeune public, Tramlabulle) ou une institution nouvellement soutenue (AICC). La réduction des mesures spéciales en faveur des centres culturels d'importance régionale a permis de contenir l'augmentation des dépenses. La Nef et Le toit des Saltimbanques ont été ajoutés à la liste des subventions périodiques après plusieurs années de soutien par le budget des projets et ne constituent donc pas de nouvelles dépenses.

En ce qui concerne les projets, la variation dépend de l'année de comptabilisation des gros projets. Alors que les festivals Usinesonore et Evidanse 2012 avaient été comptabilisés en 2011, l'année 2013 a enregistré une dépense importante de 70'000 francs pour Stand'été qui avait été décidée en 2012. Les subventions au festival Usinesonore 2014 et la plus grande partie des manifestations liées au tricentenaire de l'Abbatiale de Bellelay 2014, pour lesquelles une provision avait été faite en 2012, ont été versées en 2013, ce qui explique le montant important qui figure au bilan. Il s'agit de variations qui sont habituelles d'une année à l'autre, suivant qu'un projet important est comptabilisé avant ou après la clôture des comptes.

<sup>2</sup> La correction porte sur des promesses de subventions des années précédentes qui n'ont pas été intégralement versées, par exemple des garanties de déficit qui n'ont pas été utilisées ou seulement partiellement.

Les principaux soutiens 2013 vont à :

<b>Projet</b>	<b>Discipline</b>	<b>Subvention</b>
Usinesonore 2014, Malleray-Bévilard	Musique	70'000 <sup>3</sup>
Stand'été 2013, Moutier	Arts de la scène	70'000 <sup>4</sup>
Tricentenaire Bellelay : Ensemble vocal d'Erguël	Musique	52'000 <sup>5</sup>
Estivales musicales, Court	Musique	45'000 <sup>6</sup>
Jardins musicaux, bal(l)ades Parc Chasseral	Musique	30'000
Tricentenaire Bellelay : Cie La Dérive	Théâtre	30'000
Festival du Jura 2013	Musique	25'000 <sup>7</sup>
éviDanse 2013	Danse	25'000
Tricentenaire Bellelay : projets divers	Divers	23'300
Tricentenaire Bellelay : nouvelle exposition historique	Patrimoine	20'000
Société jurassienne d'émulation, diju.ch	Patrimoine	20'000
Cie Kitédidonk : projet Don Quichotte	Théâtre-musique	20'000
Signe Productions : documentaire tour automatique	Cinéma	20'000
Ecole de musique du Jura bernois, instruments	Musique	20'000
Pantographe : LiaiSons	Musique	16'000
Destins de plume II : exposition H. Richard 2014	Littérature	10'000
Atelier de gravure : publication	Arts visuels	9'000
Orchestre de chambre jurassien : création A. Tissot	Musique	8'000
Semaine suisse des Oscars	Cinéma	7'500
Oreilles sans détour : saison 2013	Musique	7'500
Cie Krayon : tournée 2013	Théâtre	7'000

**SOUTIEN AUX ACTIVITÉS CULTURELLES : TOTAL**

Le soutien du CJB aux activités culturelles en 2013 se monte à 2'234'632.75 francs (2012 : 2'017'043)

<sup>3</sup> Subvention totale de 80'000 francs, dont 10'000 francs versés par l'office de la culture sur préavis du CAF.

<sup>4</sup> Subvention totale de 160'000 francs, dont 10'000 francs versés par l'office de la culture sur préavis du CAF. Le CJB a versé un montant de 80'000 francs en 2012 et le solde en 2013.

<sup>5</sup> Subvention décidée en 2013 mais versée en 2014

<sup>6</sup> Subvention totale de 50'000 francs, dont 5'000 francs versés par l'office de la culture sur préavis du CAF

<sup>7</sup> Subvention totale de 35'000 francs, dont 10'000 francs versés par l'office de la culture sur préavis du CAF